

L'eau sur ma commune

Découvrez qui gère l'eau potable dans votre commune et comment fonctionne le service.

Le service d'eau potable de la commune de La Colle-sur-Loup s'appuie sur :

- 4 réservoirs de stockage,
- Un réseau de distribution d'environ **77 km**,
- Deux ressources principales, dont une propriété de la CASA.

Ressources en eau mobilisées

Les eaux du Lauron

La société Veolia Eau exploite un terrain de 20 ha situé sur la commune de Tourrettes-sur-Loup, réservé exclusivement à l'exploitation des eaux karstiques.

Les eaux proviennent de plusieurs captages :

- Source du Lauron,
- Source Merle,
- Forage de la Prairie (1984),
- Forages profonds n°1 (1989) et n°2 (1991).

L'ensemble de ces ressources est protégé par un périmètre de protection (arrêté préfectoral du 1er mars 1996).

Les puits de la nappe alluviale du Var – Rive Droite (ressource CASA)

L'eau est captée à Saint-Laurent du Var via plusieurs puits, puis transite par une canalisation d'adduction Ø 800 mm longue de 15 km.

Deux piquages sur cette canalisation alimentent La Colle-sur-Loup via les stations de Grange Rimade et des Tines.

Cette ressource est protégée par un arrêté préfectoral du 17 mars 1961.



Gestion du service

Le service d'eau potable est assuré par **Veolia Eau**.

Retrouvez toutes vos démarches sur le [portail web VEOLIA](https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/preserver-et-acheminer-leau/gerer-leau/la-colle-sur-loup/eau-potable/leau-sur-ma-commune-2?) ↗.

